

Cible : Exploitants

Titre :

Conseiller à la sécurité - recyclage

Public / pré-requis : Etre titulaire du certificat de qualification de conseiller à la sécurité

▪ **Objectifs :**

Acquérir les connaissances nécessaires à l'obtention de l'examen autorisant à assumer la fonction de Conseiller à la Sécurité.

Durée : de 2 à 3 jours

Validation : attestation de formation, certificat délivré par le CIFMD si réussite aux examens